



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT
ET DU LOGEMENT

ARRETE
portant modification de la composition
du « CLIC LACROIX SAINTE FOY »

LE PREFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFET DE LA HAUTE-GARONNE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L515-15 à L515-25 et D125-29 à D125-34 ;

Vu le code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral du 06 juillet 2006 portant création et composition du « CLIC LACROIX SAINTE FOY » ;

Vu l'arrêté préfectoral du 07 juillet 2009 portant renouvellement de la composition du « CLIC LACROIX SAINTE FOY » ;

Vu la demande de l'Association « Rive-Croix », en date du 15 mars 2011, d'intégrer le Comité Local d'Information et de Concertation Lacroix Sainte Foy ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er}: L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2009 portant renouvellement de la composition du « CLIC LACROIX SAINTE FOY » est modifié comme suit :

Collège « riverains » :

Représentants de l'association SENT'AURE :

- Titulaire : M. Bruno LEY
- Suppléant : Mme Thérèse ANDRE

Représentants de l'association UMINATE :

- Titulaire : M. Charles BISARO
- Suppléante : Mme. Viviane ROUX

Représentants de l'association LES AMIS DE LA TERRE :

- Titulaire : Mme Rose FRAYSSINET
- Suppléant : M. Alain CIEKANSKI

Représentants de l'association RIVE-CROIX :

- Titulaire : M. Patrice CARBON
- Suppléant : M. René AUROUX

- le reste sans changement –

ARTICLE 2 : PUBLICITE

Le présent arrêté sera affiché dans les mairies de Sainte-Foy-de-Peyrolières et Cambernard pendant une durée minimum d'un mois avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter sur place.

Le procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire et adressé, à terme échu, à la sous-préfecture de Muret.

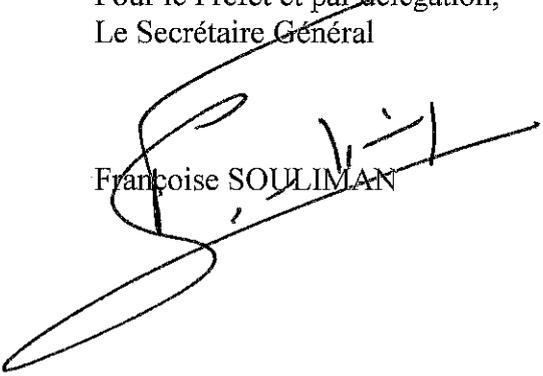
ARTICLE 3 : RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité prévues à l'article 2.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Garonne,
le sous-préfet de Muret,
les maires de Sainte-Foy-de-Peyrolières et Cambernard,
le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Toulouse, le 9 JUIN 2011
Pour le Préfet et par déléguation,
Le Secrétaire Général

Françoise SOULIMAN



Muret, le 15 juin 2011

LISTE DES PERSONNES DESTINAIRES
de l'AP du 9 juin 2011 portant modification de la composition du CLIC LACROIX STE FOY

M. Pierre THEBAULT, Dr Gal Adjoint de Lacroix – site de Mazères
M. François VIVES, maire de Ste Foy
M. J. Claude BOLLATI, maire de Cambernard
M. Jean AYCAGUER, Pt de la Cté des Cnes du Savès
M. Pierre IZARD, Pt du C Gal
M. Martin MALVY, Pt du C Ral

M. le préfet – SIRACEDPC

SDIS

DREAL

DDT, service risques et gestion de crise

DIRECCTE

M. Jacky DIJON, Premier adjt au maire de Ste Foy

M. Jean-Paul CAUBET, conseil municipal Cambernard

M. Pierre DUPLANTE, conseiller général canton de St Lys

M. Bernard BARES, Chef d'établissement et responsable logistique Sté Lacroix Site de Ste Foy

M. Bruno LEY, Pt de l'assoc SENT'AURE

M. Charles BISARO, UMINATE

Mme Rose FRAYSSINET, Pte assoc les Amis de la Terre

M. Patrice CARBON, Pt de l'assoc Rive-Croix

M. Yves CAPPATO, Sté Lacroix ateliers CHSCT

M. Jean-Michel GUYON, Sté Lacroix ateliers CHSCT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le Directeur,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Pierre THEBAULT
Directeur Général Adjoint
du Groupe LACROIX Tous Artifices
Site de Mazères
Route de Gaudies

09270 MAZERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le maire,

Veillez trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous demanderais de bien vouloir procéder à l'affichage de l'arrêté précité, dans la mairie de votre commune, aux endroits prévus à cet effet, pendant un mois à compter de sa réception, avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter sur place, et m'adresser un certificat d'affichage attestant de l'accomplissement de cette formalité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur François VIVES
Maire de Sainte-Foy-de-Peyrolières
Mairie
31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le maire,

Veillez trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous demanderais de bien vouloir procéder à l'affichage de l'arrêté précité, dans la mairie de votre commune, aux endroits prévus à cet effet, pendant un mois à compter de sa réception, avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter sur place, et m'adresser un certificat d'affichage attestant de l'accomplissement de cette formalité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Jean-Claude BOLLATI
Maire de Cambernard
Mairie
31470 CAMBERNARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le président,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation, CLIC LACROIX STE FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P. J. : 1

Monsieur Jean AYCAGUER

Président de la Communauté de Communes
du Savès

12 rue Notre Dame – BP 10

31370 RIEUMES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le Président,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P.J. : 1

Monsieur Pierre IZARD
Président du Conseiller Général
de la Haute-Garonne
1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le président,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P. J. : 1
Monsieur Martin MALVY
Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées
Hôtel de Région
22 Boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE Cedex 4



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale

des Libertés Publiques et de la

Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Le sous-préfet de MURET, par intérim,

à

Monsieur le préfet de la région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne

Cabinet – SIRACED/PC

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P.J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Le sous-préfet de MURET, par intérim,

à

Monsieur le Colonel
Commandant le Groupement Nord
du Service Départemental d'Incendie et de Secours
BP 123

31776 COLOMIERS

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

copie SDIS MURET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Le sous-préfet de MURET, par intérim,

à

Monsieur le Colonel

Commandant le Groupement Nord

du Service Départemental d'Incendie et de Secours

BP 123

31776 COLOMIERS

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Le sous-préfet de MURET, par intérim,

à

Monsieur le directeur régional de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
Service Risques Technologiques
et Environnement Industriel
2 Boulevard Armand Duportal
BP 80002
31074 Toulouse Cedex 9

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P.J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale

Rose-Marie VENGUT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Le sous-préfet de MURET, par intérim,

à

Monsieur le directeur départemental
des territoires
Service Risques et Gestion de Crise
Cité Administrative
Bt A – Boulevard Armand Duportal

31074 TOULOUSE Cedex

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.
P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE FOY.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Le sous-préfet de MURET, par intérim,

à

Monsieur le Directeur de l'Unité Territoriale de la
Haute-Garonne de la Direction Régionale des
Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du
Travail et de l'Emploi
Cité Administrative
Boulevard Armand Duportal

31074 TOULOUSE Cedex

Objet : CLIC LACROIX de Sainte-Foy-de-Peyrolières.

P.J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Jacky DIJON
Mairie
31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le conseiller municipal,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Jean-Paul CAUBET
Conseiller Municipal
Mairie
31470 CAMBERNARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le Conseiller Général,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P.J. : 1
Monsieur Pierre DUPLANTE
Conseiller Général
du Canton de Saint-Lys
1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Bernard BARES
Chef d'établissement et
Responsable logistique
La Majourou
31470 SAINT-THOMAS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le président,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrête préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P. J. : 1

Monsieur Bruno LEY
Président de l'Association Sent'Aure
La Salvetat de Sainte Foy
31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale

des Libertés Publiques et de la

Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet de Muret,

La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P.J. : 1

Monsieur Charles BISARO

UNIMATE

4 rue de Tivoli

31068 TOULOUSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Madame la présidente,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P. J. : 1

Madame Rose FRAYSSINET

Présidente de l'Association Les Amis de la Terre

22 Place du Salin

31000 TOULOUSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur le président,

Comme suite à mon courrier du 15 mars 2011, vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

P.J. : 1
Monsieur Patrice CARBON
Président de l'association RIVE-CROIX
Le Léougé
2715 Chemin de la Saudrune
31470 Sainte-Foy-de-Peyrolières



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET

Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques

Dossier suivi par : Mme Ferragne

Téléphone. : 05.34.46.38.30

Télécopie : 05.61.51.64.11

monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Yves CAPPATO
Société LACROIX Tous Artifices
Ateliers CHSCT
Les Hauts de Peyrolières
Rue Sainte Jude
31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

SOUS-PREFECTURE DE MURET
Bureau de la Réglementation Générale
des Libertés Publiques et de la
Prévention des Risques
Dossier suivi par : Mme Ferragne
Téléphone. : 05.34.46.38.30
Télécopie : 05.61.51.64.11
monique.ferragne@haute-garonne.gouv.fr

Muret, le 15 juin 2011

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, l'arrêté préfectoral en date du 9 juin 2011 portant modification de la composition du Comité Local d'Information et de Concertation CLIC LACROIX STE-FOY.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le sous-préfet,
La secrétaire générale,

Rose-Marie VENGUT

Monsieur Michel GUYON
Société LACROIX Tous Artifices
Ateliers CHSCT
Les Hauts de Peyrolières
Rue Sainte Jude
31470 SAINTE-FOY-de-PEYROLIERES